



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 6 juillet 2022

Date de convocation : 29 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-deux, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Montigny-en-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2022/96 portant modification de la délibération 2022/28 relative à la désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au comité syndical du Syndicat mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Cambrésis et au programme LEADER

Membres présents (53 titulaires et 4 suppléants) : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, FLINOIS Alain (S), DUDANT Pierre-Henri, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, HENRIET Cécile (S), FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, LESNE-SETIAUX Monique, DUTILLEUL Yannick (S), HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres ayant donné procuration (7) : GAVE Nathalie à BACCOUT Fabrice, OLIVIER Jacques à RIBES-GRUERE Laurence, BONIFACE Didier à POULAIN Bernard, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, MERIAUX Christelle à LEONARD Julien, QUONIOU Henri à HENNEQUART Michel

Membre excusé (1) : PLATEAU Marc

Membres absents (9) : WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, MOEUR Sébastien, TRIOUX COURBET Sandrine, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, RICHEZ Jean-Pierre, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Secrétaire de séance : HERBET Yannick

Délibération 2022/96 portant modification de la délibération 2022/28 relative à la désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au comité syndical du Syndicat mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Cambrésis et au programme LEADER

Les délibérations 2020/78 du 10 juillet 2020, 2020/119 du 13 octobre 2020, 2021/12 du 18 février 2021, 2021/71 du 02 juillet 2021 et 2022/28 du 14 mars 2022 fixent la liste des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au syndicat mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Cambrésis.

Pour rappel, la CA2C dispose de :

- 34 représentants titulaires et 34 représentants suppléants pour le comité syndical
- 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants pour le programme Leader

M. Didier KEHL représentait la CA2C en qualité de titulaire au Comité syndical. En raison des élections municipales de Maretz intervenues en avril 2022 et n'étant plus membre du Conseil communautaire, il convient de le remplacer.

Lors de la Conférence des Maires du 27 juin 2022, la candidature de Mme Monique LESNE SETIAUX a été proposée.

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5711-1 ;

Vu les délibérations 2020/78, 2020/119, 2021/12, 2021/71 et 2022/28 relatives à la désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au syndicat mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Cambrésis et au programme LEADER,

Considérant la nécessité de mettre à jour la représentation de la CA2C aux instances du PETR du Pays du Cambrésis,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée valide la candidature de Mme LESNE SETIAUX.

Représentants de la CA2C au PETR du Pays du Cambrésis au 06 juillet 2022

- 34 représentants titulaires et 34 représentants suppléants pour le comité syndical

COMITE SYNDICAL			
Titulaires		Suppléants	
BACCOUT	Fabrice	CLERC	Sylvie
BASQUIN	Alexandre	DEMADE	Aymeric
BASQUIN	Etienne	DERBECOURT	Marjorie
BONIFACE	Patrice	DOERLER-DESENNE	Axelle
BRICOUT	Frédéric	DOYER	Claude
CATTOEN	Didier	DRUENNE	Guy
DAVOINE	Matthieu	FLINOIS	Alain
DEFAUX	Maurice	GERARD	Pascal
DÉPREZ	Marie-Josée	GOETGHELUCK	Alain
DUBUIS	Bernadette	GOSSART	Jean-Marc
DUDANT	Pierre-Henri	GOURAUD	Francis
FORRIERES	Daniel	GRAS	Sébastien
FORRIERRE	André-Marie	HISBERGUE	Antoine
GERARD	Jean-Claude	HOTTON	Sandrine
GODELIEZ NICAISE	Véronique	LANDA WIELGOSZ	Marie-Christine
HALLE	Sylvain	LAUDE	Pierre
HAVART	Ludovic	LEVET	Sarah
HENNEQUART	Michel	LLONG JUMEAUX	Barbara
HERBET	Yannick	LOUVION	Christelle
JUMEAUX	Stéphane	MAIRESSE	Jean-Michel

LESNE SETIAUX	Monique	MANNEL	Bruno
LEFEBVRE	Bertrand	MATON	Audrey
LEONARD	Julien	MÉLI	Jérôme
MACAREZ	Jean-Félix	MÉRESSE DELSARTE	Virginie
MODARELLI	Joseph	MERIAUX	Christelle
OLIVIER	Jacques	NOIRMAIN	Augustine
PELLETIER	Gilles	PAQUET	Pascal
PLET	Bernard	POULAIN	Bernard
QUEVREUX	Patrice	PRUVOT	Brigitte
QUONIOU	Henri	RICHEZ	Jean-Pierre
RIBES-GRUERE	Laurence	THUILLEZ	Martine
RICHARD	Jérémy	TIERCE	Roger
RICHOMME	Liliane	TRIOUX COURBET	Sandrine
SOUPLY	Paul	VIREMOUNEIX-DELHAYE	Evelyne

– 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants pour le programme Leader

PROGRAMME LEADER			
Titulaires		Suppléants	
DÉPREZ	Marie-Josée	HENNEQUART	Michel
RICHOMME	Liliane	QUONIOU	Henri
SOUPLY	Paul	RIBES-GRUERE	Laurence

Acte certifié exécutoire

Transmission en Sous-Préfecture le 11/07/2022

Publication le 12/07/2022

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme

Le Président de séance,

Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON

CA2C
Caudrésis-Catésis

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-200030633-20220706-2022_96-DE